PROTOCOLE SANITAIRE

Collège Olympe RAMÉ DECORBIN
MAI/JUIN 2020

LE DÉCONFINEMENT
MODE D'EMPLOI

Académie de la Guadeloupe
COLLEGE O. Ramé Decorbin
☎ : 05 90 88 13 00
🖹 : 05 90 88 95 82
ce.9710687v@ac-guadeloupe.fr

Table des matières

Lettre aux élèves et aux parents 3
L'accueil du public 4
Les gestes barrières et les consignes sanitaires générales 5
Et si mon enfant ou un membre du foyer manifeste des signes qui font penser au COVID 19 5
Port du Masque chirurgical ou masque en tissu 6
LAVAGE DES MAINS 7
Organisation pédagogique générale 8
L'élève à l 'extérieur et aux abords du collège, à la grille 8
L'élève pendant et dans la cour de récréation 9
L'élève dans l'établissement 9
L'élève avant d'entrer, dans et en sortant de la classe 10
L'élève aux sanitaires 10
L'élève à la demi-pension (pour les demi-pensionnaires) 11
Les cours d'EPS 11
L'élève de retour chez lui 12
★★★ Ce qu'il faut retenir 13

Lettre aux élèves et aux parents

Chers élèves, chers parents

Après plusieurs semaines loin du collège, nous retrouvons le chemin de l'établissement et nous espérons que vous allez bien ainsi que tous vos proches.

Les semaines qui viennent de s'écouler ont été une épreuve difficile et celles à venir le seront encore mais nous avons montré tous ensemble que la continuité pédagogique pouvait se réaliser même à distance. Nous savons que la gestion du travail scolaire au sein de vos foyers a été d'une complexité importante et qu'il vous a fallu faire preuve d'ingéniosité, d'organisation et de persévérance.

Nous entamons une nouvelle étape avec la sortie de confinement et nous savons que vous avez de nombreuses questions, bien légitimes, sans doute des craintes, mais ce petit fascicule que nous vous transmettons a pour objet de vous livrer les grands axes de la mise en œuvre du déconfinement au sein du collège.

Nous espérons que ce livret vous permettra de comprendre le fonctionnement de l'établissement remanié en fonction des instructions gouvernementales et dans le respect : des gestes barrières, des protocoles et règlements, de tous et dans un esprit de solidarité et d'entraide, de protection mutuelle.

Nous comptons sur vous, chers élèves et chers parents pour nous accompagner dans cette situation inédite qui s'inscrit dans la continuité et qui ne pourra fonctionner que si chacun d'entre nous adhère et respecte toutes les dispositions.

Ce n'est qu'ensemble que nous réussirons.

Nous restons disponibles pour vous écouter, vous entendre et répondre à vos interrogations, vos remarques.

Au plaisir de vous retrouver.

La Direction

L’accueil du public

- **Exclusivement sur rendez-vous** jusqu’à nouvel ordre

- Obligation de contacter le collège par téléphone (05 90 88 13 00) ou par mail (ce.9710687v@ac-guadeloupe.fr) quelle que soit la personne à voir pour fixer le jour et l’horaire du rendez-vous

- Respect impératif du jour et du créneau horaire du rendez-vous

- Respect des gestes barrières, de la distanciation physique et du port du masque

- Gel hydro alcoolique à l’accueil pour nettoyage des mains

- Zone d’attente avec distanciation physique à l’accueil

- Attendre les consignes pour se déplacer à l’administration

- Zone de distanciation matérialisée dans les bureaux

- Les parents se muniront de leur propre stylo

- Toute personne se présentant au collège sans avoir de rendez-vous pourra se voir refuser l’accès à l’établissement afin de maintenir les conditions sanitaires et de sécurité.

Les gestes barrières et les consignes sanitaires générales

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Et si mon enfant ou un membre du foyer manifeste des signes qui font penser au COVID 19

Que dois-je faire ?

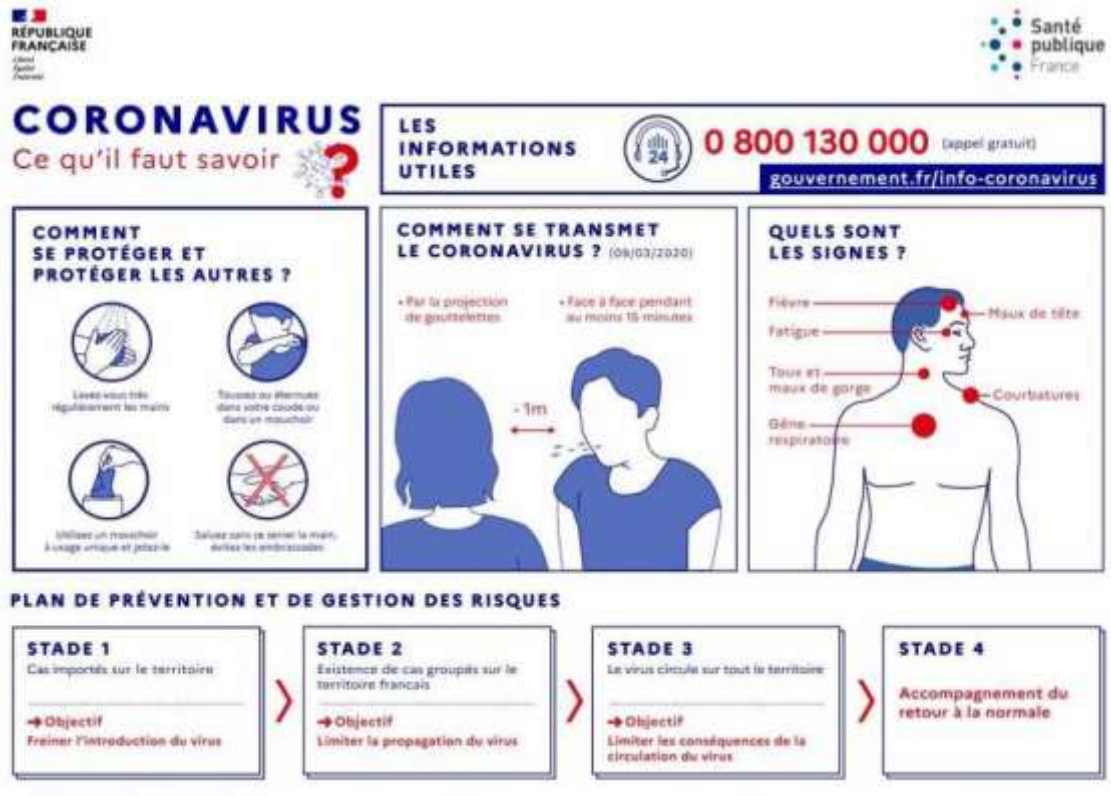

- **Mon enfant manifeste des signes à la maison** : je le garde à la maison et je ne l'envoie pas en cours, je préviens l'établissement, je consulte mon médecin ou j'appelle le 15 en fonction des symptômes ;
- **Un des membres de ma famille manifeste les signes ou et porteur du virus** : je garde mon enfant à la maison et je ne l'envoie pas en cours, je préviens l'établissement, je consulte mon médecin ;
- **Mon enfant manifeste des signes au collège** : il est isolé et pris en charge par le service santé, vous serez contacté pour venir le chercher ;

Port du Masque chirurgical ou masque en tissu

Le port du masque est obligatoire durant tout le temps de présence dans l'établissement

LAVAGE DES MAINS

Procédure pour se nettoyer correctement les mains

1

Paume contre paume

2

Paume de la main droite sur le dos de la main gauche et paume de la main gauche sur le dos de la main droite

3

Paume contre paume, doigts entrelacés

4

Dos des doigts contre la paume opposée avec les doigts emboîtés

5

Friction circulaire du pouce droit enchâssé dans la paume gauche et vice versa.

6

Friction en rotation en mouvement de va-et-vient et les doigts joints de la main droite dans la paume gauche et vice versa.

Organisation pédagogique générale

- Pour les élèves en bonne santé de 6e et 5e sur la base du volontariat ;
- L'inscription est définitive.
- Des activités en distanciel ;
- Des activités en autonomie ;
- Des groupes de 10 à 12 élèves maximum au sein du collège non modifiables ;
- votre enfant ne change pas de salle ;
- Une alternance entre temps à la maison, temps au collège ;
- Un emploi du temps aménagé (horaires d'arrivée, de sortie, cours...) ;
- L'emploi du temps sera communiqué aux familles inscrites. Les cours auront lieu en matinée.
- Port du masque obligatoire, gel hydro-alcoolique, lavage de mains, distanciation physique, respect des gestes barrières ;
- Une circulation précise (marche en avant sans croisement lorsque cela est possible) dans l'établissement, des zones spécifiques matérialisées ;
- Des entrées et sorties de salle espacées en temps et en distance ;
- Des arrivées et des sorties d'établissement en des lieux dédiés avec des protocoles de distanciation et des horaires précis à respecter impérativement ;
- Les entrées, les récréations, et sorties seront échelonnées ;

L'élève à l 'extérieur et aux abords du collège, à la grille

A l'arrivée :

- Il est respectueux des consignes gouvernementales (gestes barrières et distanciation physique) ;
- A la grille, il respecte les gestes barrières, la zone d'attente et la zone d'entrée ;
- Il attend le signe de l'adulte pour avancer en respectant la distanciation ;
- Il montre son carnet à l'adulte et entre dans le collège et se rend dans la cour ;
- Un sens de circulation sera mis en place pour éviter les croisements ;

A la sortie :

- Il attend dans la zone d'attente en respectant la distanciation ;
- Il se dirige vers la zone de sortie sur autorisation de l'adulte ;
- Il présente son carnet ;
- Il quitte le collège sans attendre et rentre chez lui directement en respectant les gestes barrières, la distanciation. Il ne reste pas aux abords du collège ;
- Parents, si vous déposez ou récupérez votre enfant parce que vous n'avez pas d'autre choix (à pied ou en voiture) merci de bien vouloir rester dans votre véhicule, de ne pas l'amener ou l'attendre à l'entrée/sortie du collège (zones matérialisées à respecter), et d'éviter ainsi tout rassemblement, de quitter rapidement les abords du collège en respectant les gestes barrières et la distanciation ;

L'élève pendant et dans la cour de récréation

-
- Il reste à bonne distance de ses camarades et ne peut intégrer un groupe de plus de 5 élèves tout en respectant les gestes barrières, la distanciation ;
- Il se comporte paisiblement et respecte les élèves, les adultes et les lieux ;
- Il n'utilise pas les bancs à l'entrée (qui seront indisponibles et neutralisés) ;
- Il n'utilise pas le casier (s'il en a un), il sera indisponible et neutralisé ;
- A la sonnerie il se range à l'endroit matérialisé et à bonne distance de ses camarades et attend l'adulte qui encadrera le groupe pour se rendre dans la salle de cours

L'élève dans l'établissement

- Il respecte la distanciation physique d'un mètre ;
- Il avance en bon ordre sous la consigne de l'adulte qui l'encadre ;
- Il utilise le chemin obligatoire qui l'amène jusqu'à sa salle (matérialisé) ;
- Il respecte les sens de circulation (matérialisé) ;
- Il monte et descend les escaliers sans tenir la rampe, en respectant la distanciation matérialisée au sol ;
- De façon générale, il ne touche, ni les murs, ni les rampes murales, les poignées de porte quand ce n'est pas strictement nécessaire ;
- Il ne se rend pas à l'infirmerie, au service de vie scolaire, à l'administration seul. Il attend qu'on vienne le chercher ;
- A l'infirmerie il patiente sur les chaises espacées et respecte la distanciation physique et les gestes barrières ;
- Il applique les gestes barrières (pas d'embrassades, pas de contact, pas de poignées de mains, pas de bousculades…) avec ses camarades et avec tous les adultes ;

L’élève avant d’entrer, dans et en sortant de la classe

- Il se lave les mains avant d’entrer en salle avec du gel hydro alcoolique que lui fournit un adulte ;
- Il reste dans le couloir à la marque indiquée et entre sur consigne de l’adulte ;
- Il s’installe à la place que lui attribue l’adulte et ce jusqu'à nouvel ordre ;
- Les tables et/ ou les places sont espacées de plus d’un mètre entre elles ;
- Une zone de distanciation physique entre l’élève et le professeur est délimitée au sol
- L’élève reste dans la même salle et peut y laisser son sac ;
- Il ne prête pas son matériel entre élève ni de professeur à élève (obligation d’avoir son matériel en totalité) ;
- Il ne se déplace pas librement en classe ;
- Le nettoyage de la salle de cours sera régulier et la salle sera aérée en continu si la température correcte ou à la récréation et sur le temps méridien (environ toutes les deux heures) ;

L’élève aux sanitaires

- Il respecte les gestes barrières et la distanciation matérialisée au sol et attend la consigne pour s’y rendre à l’extérieur ;
- Il se lave les mains avant et après le passage aux toilettes.
- Les toilettes font l’objet d’un nettoyage régulier dans la journée ;
- Des toilettes seront accessibles selon un planning spécifique ;

Les cours d'EPS

- Pas de vestiaires
- Pas de salle de sport
- Pas de matériel
- Pas de jeux collectifs
- Privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique

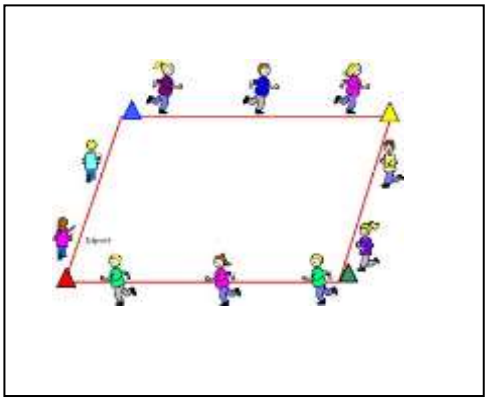

Limiter la pratique aux seules activités physiques de basse intensité si la distanciation physique propre aux activités sportives n'est pas possible.
La distanciation doit être de 5 mètres pour la marche rapide et de 10 mètres pour la course.

L’élève de retour chez lui

- De retour au domicile, veiller à désinfecter le matériel utilisé durant la journée (crayons, règles, couverture carnet de liaison etc..) ;
- Procéder au lavage des masques réutilisables ;

★ ★ ★ Ce qu'il faut retenir :

QUESTIONS	RÉPONSES
Pour qui ?	Les 6èmes et les 5èmes sur la base du volontariat.
Quand ?	A partir du 18 mai **L'ouverture du collège pourra être reportée si les conditions sanitaires ne peuvent pas être totalement respectées.**
Comment s'inscrire ?	Remplir le document d'inscription et s'engager à suivre le protocole sanitaire. Seuls les enfants qui auront été inscrits seront acceptés dans l'établissement à la condition qu'ils portent un masque et qu'il soit en bonne santé.
Pour combien de temps ?	L'inscription est définitive.
Comment seront-ils accueillis ?	Par groupe de 10 à 12 maximum. Groupe qui ne correspondra pas à la classe d'origine (taille de la salle). GROUPE NON MODIFIABLES. Chaque groupe sera affecté à une salle et chaque élève affecté à un espace. Il n'y aura aucun changement ni de groupe ni de place dans la salle.
Quelle sera la durée de l'accueil ?	Les élèves ne seront pas accueillis à temps plein. L'emploi du temps sera communiqué aux familles inscrites (demi-journées le matin). Les entrées, les récréations et les sorties seront échelonnées.
Masque	Chaque élève devra porter un masque pour entrer dans l'établissement et durant tout son temps de présence La famille doit fournir les masques.
Gestes barrières	Les élèves auront l'obligation, à chaque instant de suivre les consignes et de mettre en application les gestes barrières. En cas de refus, l'élève sera immédiatement exclu de l'établissement (mise en danger de la vie d'autrui).
Santé	Si, durant son temps de présence, l'enfant présente des symptômes, il sera isolé et la famille devra immédiatement venir le chercher.
Parents	Ils devront être joignables à tout moment pour un éventuel retour au domicile en cas de problème. Ils ne pourront pas être accueillis au collège sans rendez-vous préalable. Le port du masque sera obligatoire.
Matériel nécessaire de l'élève	Son matériel scolaire en fonction de l'emploi du temps (cahiers, classeurs, crayons…), son carnet de correspondance, des mouchoirs en papier, au moins deux masques, un sachet plastique pour ranger les masques réutilisables sales)
Respect des consignes du protocole sanitaire	Le respect de l'ensemble des consignes du protocole d'accueil est un préalable à l'accueil des élèves. En cas de non-respect, l'accueil sera immédiatement suspendu.